

Manche de la Coupe de Belgique Juniors Une organisation de l'U.C. Seraing



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Adeps Pro

Sous la Présidence d'honneur de Mme Déborah Géradon Bourgmestre et Monsieur Philippe Grosjean Echevin des Sports











# Comité d'organisation

Président de l'organisation Jean MATHY (0475 46 36 84)

Directeur de course Christian GILON ( 0498 57 83 12 )

Coordinateur de sécurité Jean-Guy CRASSET (0496 61 92 29)

Secrétaire Jean-Luc MONSIEUR (0491 76 22 46 )

Traitement informatique Mia WILLEMS

Médecin de la course Justin MONIQUET (0478 48 00 15)

Service de santé CROIX-ROUGE

#### C.H.U. de LIEGE

Domaine Universitaire du Sart-Tilman 4000 LIEGE 04/336.71.11

#### <u>C.H.B.A</u>

rue Laplace 40 4100 SERAING 04/338.70.00

#### C.H.R. DE LA CITADELLE

boulevard du 12ème de Ligne 1 4000 LIEGE 04/256.61.11

#### **CENTRE HOSPITALIER OURTHE-AMBLEVE**

rue Granfosse 31 4130 ESNEUX 04/380.91.11

## **FEDERATION FCWB-RLVB**

Président du Collège Denis LEJEUNE

Juge à l'arrivée Guy CRASSET

Commissaire 2 Bernard TONGLET

Commissaire 3 Peter BOLLEN

Commissaire 4 Paul FLECHET

Commissaire moto Patrick BURGUET

Délégué technique Cédric WILLEMS

Photo-finish Jean BOURDOUXHE

Relais radio-tour Cédric WILLEMS

Dossard A droite











#### Règlement Interclubs Juniors

- 1. **Organisation**: L'épreuve dénommée « 60<sup>eme</sup>Tour du Condroz » est organisée par l'UC SERAING suivant les Règlements de l'UCI et de la Belgian Cycling. Elle se déroule le dimanche 2 juin départ à 15h10.
- 2. **Type d'épreuve** : L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Juniors. Elle est inscrite au calendrier national Belgian Cycling en classe JUN 1.14 IC et compte pour la LOTTO-Coupe de Belgique juniors.
- 3. **Participation**: L'épreuve est réservée aux 25 équipes sélectionnées par la commission route de la RLVB. Il n'aura pas Wild-card cette année. Les équipes seront composées de 6 coureurs maximun ou 4 coureurs minimum.
- 4. **Permanence** : Toutes les formalités de départ se feront au Hall Omnisports IPES Av. du Centenaire 240 à 4102 Ougrée
  - La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la Permanence de 12h10 à 12h55.
  - La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu à 13h10.
  - Les opérations de signature de la feuille de départ et la présentation des équipes se feront au podium à hauteur de la ligne d'arrivée avenue du Centenaire de 13h55 à 14h55 suivant l'ordre remis par l'organisateur.
  - La permanence d'arrivée se tiendra au même endroit.
  - Le Directeur de course sera le nommé Christian Gilon rue du Bassin,8 à 4800 VERVIERS GSM : 0498/578312 E-mail : cgilroy@skynet.be

#### 5. Procédure d'inscription

Au moins 20 jours avant l'épreuve, l'équipe envoie les noms du directeur sportif, coureurs et réserves dans le module d'inscription online (comp.kbwb-rlvb.com). L'équipe et l'organisateur reçoivent une confirmation par mail

**72 heures avant l'heure du départ de l'épreuve**, l'équipe envoie les noms des titulaires et de deux remplaçants dans le module d'inscription online.

Au plus tard 15 minutes avant la réunion des directeurs sportifs, le directeur sportif de l'équipe doit confirmer au Collège des Commissaires l'identité des coureurs participants.

- 6. Radio-tour : Les informations courses sont émises sur la fréquence 160,10625 canal 2.
- 7. **Voitures techniques** : Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des Voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing, selon la procédure de l'article 4 du règlement de la Lotto-coupe de Belgique juniors.
  - A l'arrivée, les voitures des Directeurs Sportifs et autres (à l'exception des véhicules des Membres du jury des Commissaires) sont tenues d'emprunter la déviation mise en place par l'organisateur.
  - Un laissez-passer sera également délivré aux véhicules d'assistance « soigneur »
  - Le service d'assistance technique neutre est assuré par deux voitures neutres et 1 moto.
- 8. Assistance médicale: deux ambulances et un médecin suivront la course.
- 9. Ravitaillement : Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 30 km jusqu'à 20 km
   Avant l'arrivée et suivant les modalités reprises aux articles 2.3.026 et2.3.027 du règlement UCI.
   Zones collecte déchet au km 33,7 78 104,6 112,9.
- 10. **Délais** : Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au Classement général. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège Des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.
  - Les délais d'élimination en course sont fixés à <u>cinq minutes de retard</u> par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.
- 11. Classements : Classement individuel de l'épreuve.
  - Le classement interclubs est établi sur base de l'addition des trois meilleurs temps individuels de

chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur.

- Le classement de la Montagne G.P.M. sera établi par l'addition des points attribués sur l'ensemble des 5 côtes répertoriées. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 1 points. En cas d'ex aequo, il sera tenu compte du classement à l'arrivée. Pour avoir droit au prix du classement GPM, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve dans les délais.
- 12. Prix: Les prix seront payés à la Permanence directement après l'établissement des classements.

Individuels : 200 € / 20 prix

25	22	20	17	15
12	10	7	7	7
7	7	7	7	5
5	5	5	5	5

Interéquipes : 1000 € / 25 prix

100	85	75	65	55
50	45	45	40	40
35	35	35	35	35
25	25	25	25	25
20	20	20	20	20

G.P.M. :135 €

70 €	40 €	25€
------	------	-----

- 13. **Antidopage** : Le règlement antidopage de l'UCI, de la BelgianCycling et de la Communauté Française s'applique Conformément aux dispositions de la loi Belge.
  - Le contrôle antidopage aura lieu au Hall Omnisports IPES Av. du Centenaire 240 à 4102 Ougree
- 14. **Protocole** : Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, les trois premiers coureurs classés du classement de La Montagne et le leader de la coupe de Belgique sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.
- 15. Environnement : Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et de respecter les zones de ravitaillement, ainsi que les zones de déchets mises en place par l'Organisateur.
- 16. **Pénalités** : Le barème de pénalités de la BelgianCycling est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent Règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la BelgianCycling.

Christian GILON
Directeur de course

Cédric WILLEMS
Coordinateur Compétitions FCWB Liège



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Adeps Pro

# TOUR DU CONDROZ 2024

	Dimanche 2 juin 2024 - Ordre de présentation des équipes				
1	13:55	WIELERCLUB ONDER-ONS PARIKE VZW			
2	13:57	WIELERCLUB SPORT EN MOEDIG GENK			
3	13:59	WAC TEAM VZW			
4	14:01	VZW WP DE MOLENSPURTERS MEULEBEKE			
5	14:03	VAN MOSSEL HEIST CYCLING TEAM			
6	14:05	VAN MOER LOGISTICS CYCLING TEAM			
7	14:07	GAVERZICHT – BE OKAY - AGS			
8	14:09	TEAM KEMPEN			
9	14:11	SPORT EN STEUN LEOPOLDSBURG			
10	14:13	PIERRE & SOL - OG CYCLES			
11	14:15	KZLWC - DAVO			
12	14:17	KVC 'T MEETJESLAND KNESSELARE			
13	14:19	ISOREX CYCLING TEAM			
14	14:21	GMS CYCLING TEAM GLABBEEK			
15	14:23	DE DIJLESPURTERS VV MECHELEN			
16	14:25	CYCLING CLUB 1785(WKNWB)			
17	14:27	CYCLING TEAM LUC WALLAYS - JONGE RENNERS ROESELARE			
18	14:29	BRAIN <sup>2</sup> OLYMPIA TIENEN			
19	14:31	AVIA-RUDYCO CYCLING Team			
20	14:33	ALFASUN AS CONSTRUCTCYCLING TEAM			
21	14:35	ACROG - TORMANS			
22	14:37	ASBL SPRINT 2000 CHARLEROI			
23	14:39	CRABBE - DSTNY			
24	14:41	TEAM GEO - THERM CARBONBIKE MARCHOVELETTE			
25	14:43	VELO CLUB ARDENNES			

# Equipes au départ

N°	Dossards	Nationalité	Abv.	Nom du club
1	1->6	BEL	ACR	ACROG TORMANS
2	7->12	BEL	ALF	ALFASUN AS CONSTRUCT C.T.
3	13->18	BEL	ARJ	AVIA-RUDYCO C.T.
4	19->24	BEL	ВОТ	BRAIN <sup>2</sup> OLYMPIA TIENEN
5	25->30	BEL	CCC	CRABBE TOITURES-CC CHEVIGNY
6	31->36	BEL	CC1	CYCLING CLUB 1785
7	37->42	BEL	ROS	CT LUC WALLAYS J.R. ROSELAERE
8	43->48	BEL	MEC	DE DIJLESPURTERS W MECHELEN
9	49->54	BEL	GLA	GAVERZICHT-BE OKAY-AGS
10	55->60	BEL	GLA	GMS CYCLING TEAM GLABBEEK
11	61->66	BEL	ISO	ISOREX CT
12	67->72	BEL	MEE	KVC't MEETJESLAND VZW
13	73->78	BEL	DAV	KZLWC-DAVO
14	79->84	BEL	WGW	PIERRE & SOL - OG CYCLES
15	85->90	BEL	SMG	SPORT EN MOEDIG GENK
16	91->96	BEL	SES	SPORT EN STEUN LEOPOLSBURG
17	97->102	BEL	SPR	SPRINT 2000 CHARLEROI
18	103->108	BEL	MAR	TEAM GEOTHERM-CARBONIKE- MARCHOVELETTE

19	109->114	BEL	KEM	TEAM KEMPEN
20	115->120	BEL	VML	VAN MOER LOGISTICS C.T.
21	121->126	BEL	VMH	VAN MOSSEL HEIST C.T.
22	127->132	BEL	VCA	VELO CLUB ARDENNES
23	133->138	BEL	MEU	VZW WP DE MOLENSPURTERS MEULEBEKE
24	139->144	BEL	WAC	WAC TEAM
25	145->150	BEL	WOP	WIELERCLUB ONDER ONS PARIKE











# Organisation technique

Inscription de 12h10 à 12h55 Hall Omnisports IPES

Av. du Centenaire 240 4102 Ougrée

Briefing Directeurs sportifs à 13h10 Hall Omnisports IPES

Av. du Centenaire 240 à 4102 Ougrée

Briefing sécurité à 13h30 Hall Omnisports IPES

Av. du Centenaire 240 à 4102 Ougrée

Signature de 13h55 à 14h55 Ligne d'arrivée sur le podium

Présentation des équipes

Vestiaire Hall Omnisports d'Ougrée

Av. du Centenaire 39 4102 Ougrée

Contrôle médical Hall Omnisports IPES

Av. du Centenaire 240 à 4102 Ougrée

Départ officiel 15h10

Arrivée 18h06

Photo finish A droite

ATTENTION: 119,1 kms en ligne et arrivée directe



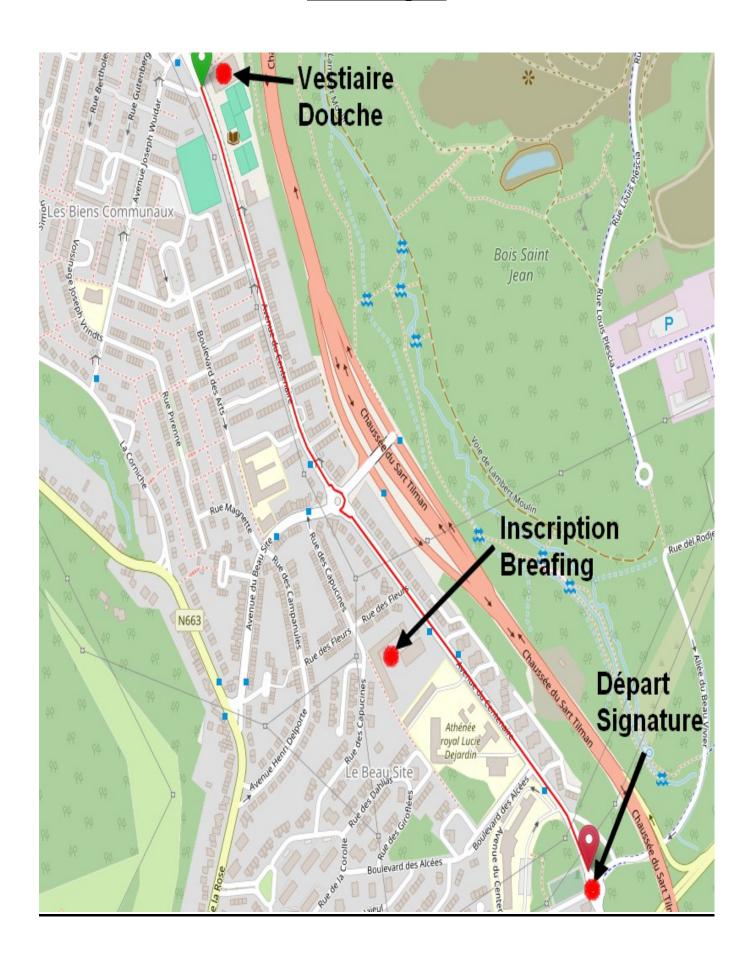




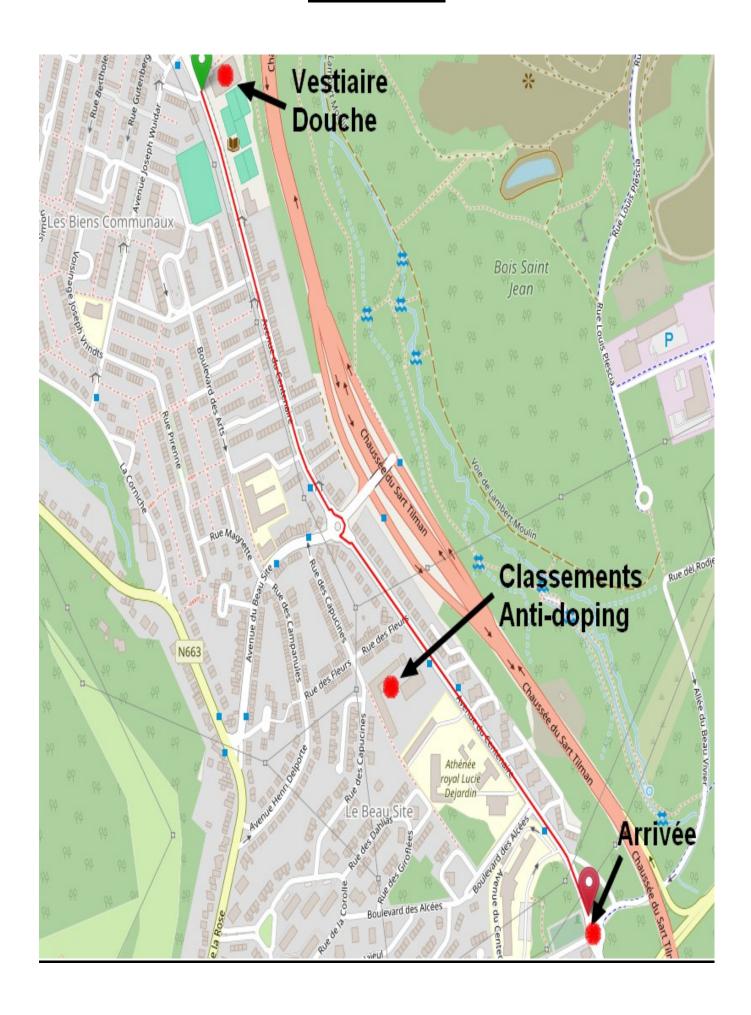




# Zone de départ



# Zone d'arrivée



# 60ème TOUR DU CONDROZ POUR JUNIORS Souvenir Antoine Demoitié 119,1 kms

Communes	Rues de passages	Kms P.	Kms R.	40 kms/h	42 kms/h
	Ougrée Allée du Beau Vivier, km 0,6 Rue d'Ougrée N663,	• •	11.	KI113/11	KIII3/11
SERAING	km1,2 Rue de l'Eglise, km 1,7 Rue de Fraigneux,	0	ALLUMEZ VOS FEUX	15h10	15h10
	km 2,5 Route de Hamoir N683				
NEUPRE	PLAINEVAUX Carrefour de Plainevaux	4,1	115,0	15h16	15h16
NEUPRE	km 8,1 Hout Si Plout N638 Grand'Route,	8,1	111,0	15h17	15h22
ANTHISNES	N638 Grand'Route, <b>km 15,4</b> N638 Grand'Route de Liège,	10,4	108,7	15h26	15h25
ANTHIONES	km 16,7 rue des Martyrs, km 17,9 Coibehay dir Ouffet				
	N638 rue de Hody, <b>km 22,2</b> N66 dir Hamoir rue Sauvenière,	18,7	100,4	15h38	15h37
OUFFET	4 rétrécissements km 22,5 N638 dir Clavier rue du Bout				
OUFFEI	Way out 1, N623 dir Hamoir Néblon-le-Moulin,	26	93,1	15h49	15h47
	km 29,9   feu pour éboulement km29,9   N623 Néblon-le-Pierreux				
	N623 rue du Néblon, Way out 2 km 33 N66 Bd Pièret dir	31,2	87,9	15h57	15h55
	Esneux, Way in 1, N654 Au Doyard				
HAMOIR	Km 33,7 Zone déchets Km 34				
	km 35,6 Comblain Fairon N654 rue de Liège,				
	km 37,9 Comblain-la-Tour rue du Vicinal dir Xhoris, km 38 Passage à Niveau rue du Vicinal,				
	km 38,3 rue des Ecoles, km 38,7 rue J.Huberty,	38,3	80,8	16h07	16h05
	km 39,7 rue de Comblain	39,7	79,4	16h10	16h07
	Xhoris True de Comblain, <b>km 41,1</b> GPM 1 Côte de Comblain- la-Tour (arrêt TEC),	33,7	73,1	101110	101107
FERRIERES	km 41,5 rue Gerlache dir Aywaille, km 41,9 route de Hamoir,				
	km 42,1-km 42,5 rétrécisseurs				
	km 43 N86 route de Marche	43	76,1	16h15	16h11
HAMOIR	Filot N86 Route de Marche,	45,2	73,9	16h18	16h16
FERRIERES	My N86 Route des fagnes, Way in 2 km 48,4 N66 Route des Ardennes,	45,9	73,2	16h19	16h17
LIMILINEO	km 49,5 Ferrières N66 Landrecy, km 49,8 début GPM 1, N66 Route de Malacord, N66 Route de la Vicomté,				
	km 54 Werbomont N66 Le grand Trixhe,				
	km 56,3 GPM 2 Côte de Werbomont ( panneau directionel),	56,3	62,8	16h34	16h30
FERRIERES	route de Huy, <b>KM 57,2</b> Traverser N30, N66 Route de Stavelot	56,7	62,4	16h35	16h31
	↑N66 L a Plate <b>Chevron</b> , <b>km 62</b> ← N645 Neufmoulin La Lienne,	58,7	60,4	16h38	16h34
070114017	km 63,5 N645 Les Forges La Lienne				
STOUMONT	↑N645 Moulin de Rahier La Lienne, <b>km 71,8</b> ←N633 Gare de	a= -			4.01
	Stoumont,km 74,1 Naze	65,9	53,2	16h49	16h44
		77.4	42.0	1C-FC	17500
AYWAILLE	km 77,1 N633 Sedoz, km 78 Zone déchets km 78,5 (plaque	77,1	42,0	16h56	17h00
	Sedoz) début RAVITAILLEMENT fin km 79				

	km 79 Zone déchets, km 81,3 N633 rue de Trois-Ponts,				
	Sougné-Remouchamps km 85,8 N697 av.M.La Garde,	84,8	34,3	17h17	17h11
	km 85,9 N666 rue de Louveigné 11ot central, début GPM 3,	85,9	33,2	17h19	17h13
	km 87 N666 Sécheval, km 88,2 Deigné				
	Louveigné, N666 Fond de Deigné, N666 Grandchamp,	88,3	30,8	17h22	17h16
	Km 90,5 N666 rue de Remouchamps,				
SPRIMONT	km 91,1 GPM 3 Côte de Louveigné ( panneau directionel),				
	km 91,5 traverser N678 rue de Remouchamps dir Banneux,				
	km 92,1 N62 rue de Perréon, km 93,3 N62 rue de Liège,	92,1	27,0	17h28	17h22
	<b>32</b> , 1 <b>22</b> 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1				
	Gomzé-Andoumont <b>km 95,5</b> N62 Thier des Forges dir Liège	95,5	23,6	17h33	17h26
SPRIMONT	début GPM 4,				
	km 97 GPM 4 Côte du Thier des Forges (panneau				
	directionel),				
	km 97,2 N674 rue Cochetay dir Esneux,				
SPRIMONT	N674 traverser la N30 rue Piretfontainedir Esneux,	98,8	20,3	17h38	17h31
	km 100,3 N674 route de Mèry	103	16,1	17h49	17h37
	Mèry N674 rue du Gobry, <b>km 104</b> N633 avenue d'Esneux,	103	10,1	171143	1/113/
ESNEUX	km 104,2 Frue du Pont, Way out 3 km 104,4 Frue du Canal,				
	Km 104,6 Zone déchets Km 104,9				
	km 105,5 avenue de l'Eglise, Way in 3 km 106,1 rue d'Avister,	105,5	13,6	17h48	17h41
EONELLY	km 107,6 rue de la Roche aux Faucons 6 rétrécissements				
ESNEUX	km 109 True Beauregard,				
	GPM 5 Côte de la Roche aux Faucons (barrière rouge- bl à G),	109,5	9,6	17h53	17h47
	rue Beauregard, <b>km 109,7</b> Frue du Gonhy, <b>km 109,8</b> Froute	109,6	9,5	17h53	17h47
	du Condro <u>z</u> ,				
CEDAINO	<b>km 111,4</b> av du Bois Saint-Jean, <b>km</b> 111,6 C av du Bois Saint-Jean,	111,8	6,4	17h58	17h50
SERAING	Allée du Bol d'Air,km 112,7 Allée du Beau Vivier				
	Allee du Boi d'Ali,km 112,7				
	km 112,9 Zone déchets				
SERAING	km 113,5 N663 rue de la Rose , rue de Boncelles , ATTENTION	113,5	5,6	18h00	17h52
	EPINGLE A CHEVEUX km 116,3 rue Delbrouck , km 116,6				
	rue de l'Egalité , <b>km 117,3 ז</b> rue de l'Egalité , 🗩 🗪 rue de				
	l'Etang , km 117,4 • avenue du Centenaire				
ARRIVEE	Avenue du Centenaire	119,1	0	18h06	17h57



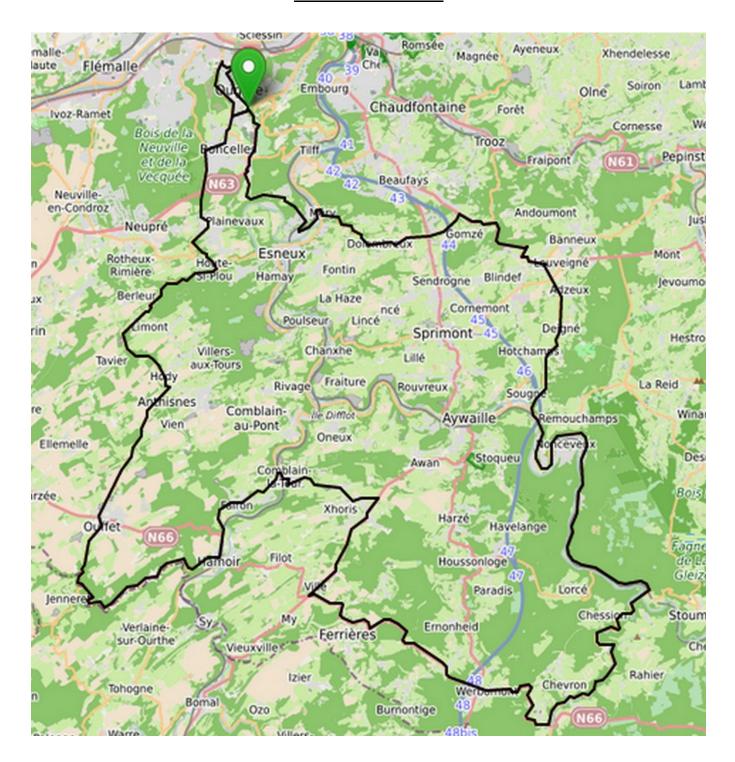




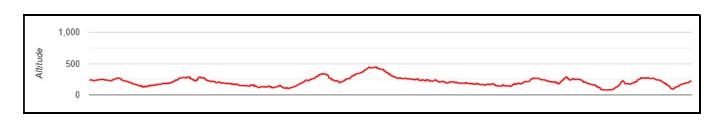




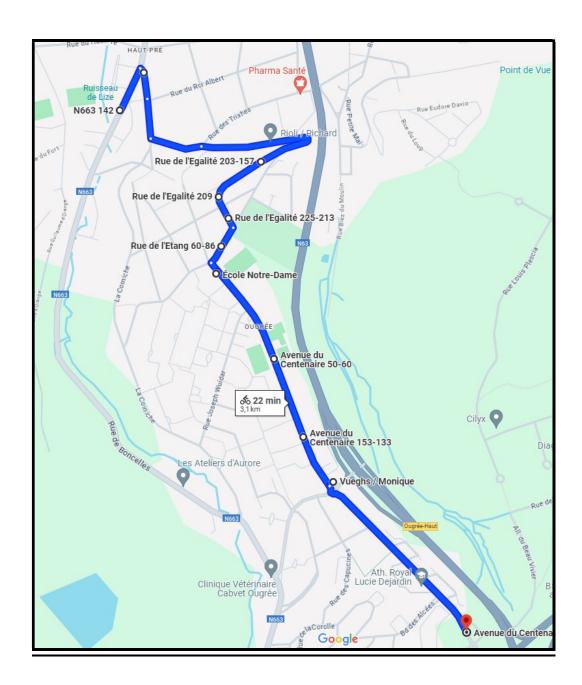
### Plan de la course



# Profil de la course



# Plan des 3 derniers kms



# Profil des 3 derniers kms

